



## PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

Depuis de nombreuses années, notre Département s'attache à donner à ses aînés, les moyens les mieux adaptés pour vivre une retraite heureuse dans l'Indre.

Le Département de l'Indre a d'ailleurs été l'un des premiers départements à expérimenter la Prestation Spécifique Dépendance (PSD), à l'origine de l'actuelle Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Depuis, la société a évolué, la durée de vie des personnes âgées sans dépendance s'est encore améliorée et les modes de prise en charge ont changé.

En favorisant le maintien des seniors à domicile, le Conseil départemental a permis à de très nombreux habitants de l'Indre de continuer à vivre dans leur cadre familial le plus longtemps possible. C'est une victoire pour la qualité de vie des aînés. Nous pouvons nous en féliciter.

Un autre combat doit désormais être livré. Celui du renforcement, par l'État, des moyens destinés aux soins. En effet, les Établissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) accueillent désormais des résidents qui nécessitent une prise en charge médicale importante.

En disant cela nous souhaitons aussi rendre hommage à tous les agents qui accompagnent les personnes âgées en établissement. Leur tâche est éprouvante, difficile et absolument indispensable.

Cet enjeu est un enjeu de santé publique mais c'est aussi bien plus. Il témoigne des priorités que notre société saura, ou non, accorder, à une partie importante de sa population.

Pour sa part, notre groupe a proposé d'inscrire plus de 2,5 millions d'euros pour la modernisation des EHPAD et l'aménagement des logements des particuliers lors du vote du Budget Primitif en janvier dernier.

Nous le faisons alors que le besoin de couverture des dépenses sociales, qui était de 67 millions d'euros en 2011, devrait s'établir à 82 millions d'euros en 2018. Soit, plus de 15 millions d'euros supplémentaires. Malgré les fortes contraintes, la majorité départementale maintient l'aide aux plus fragiles.

À l'appui des moyens que nous déployons pour favoriser le maintien à domicile et moderniser les établissements, il est urgent que l'État et l'Agence Régionale de Santé (ARS) fassent des choix certes difficiles mais indispensables pour de nombreuses personnes et de nombreuses familles.

Le Département continuera d'accompagner les seniors dans toutes les étapes de leur vie en valorisant leur rôle actif dans la société. Nos aînés sont une très grande richesse pour la transmission aux nouvelles générations d'un patrimoine exceptionnel d'expériences, de valeurs, de connaissances et, souvent, de disponibilité.

**Le groupe des élus de la Majorité départementale :** Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MÉRIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Françoise PERROT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

## MARPA, EHPAD, MAINTIEN À DOMICILE : QUELLES RÉPONSES AU VIEILLISSEMENT ?

Dans moins de vingt ans, 30 % de la population française aura plus de 60 ans. Avec une baisse des revenus, la retraite peut s'avérer difficile à assumer, quand des problèmes de santé se font jour. Peut-on se contenter d'appliquer des règles comptables quand on parle de vieillir dans la dignité ? Le niveau de fragilité des résidents ne cesse de s'élever depuis des années, quand l'encadrement en personnel, lui, n'a pas évolué, créant aujourd'hui un

profond malaise chez les personnels et les directeurs des établissements pour personnes âgées. La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement a permis de mobiliser plus de 750 millions d'euros pour l'accompagnement à domicile. Il est plus qu'urgent de faire la même chose, maintenant, en direction des établissements. Le recrutement de 3 aides soignantes supplémentaires dans chacun des 7 400 Ehpad de France, coûterait environ 700 millions

d'euros. Une somme qui représente seulement 22 % de la suppression de l'ISF. Il s'agit là non d'un choix budgétaire mais bien d'un choix politique.

**Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental :** Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE